

Mode d'emploi

Ce guide est évolutif. Ses versions actualisées seront mises en ligne régulièrement et les coworkers en seront informés par notre système d'information interne. Pour toute suggestion de modification ou de correction, merci de prendre contact avec Marie-Pierre (balassaghun63@gmail.com).

Table des matières

Préambule

Epicentre Cowork est une association loi de 1901, créée en 2012. Elle a inscrit pour objet dans ses statuts :
« *L'association Epicentre cowork est une association de préfiguration et d'animation d'un tiers lieu dédié au travail collaboratif et au coworking.* »

A notre sens, **le coworking** ne se limite pas à un partage de bureaux et d'outils de travail. Il consiste surtout à faciliter la **collaboration** entre les coworkers, en se fondant sur la complémentarité des compétences et sur des valeurs que nous pensons bénéfiques pour le développement des projets professionnels de chacun.
Ces valeurs sont **la solidarité, le partage, la bienveillance, la confiance, la convivialité, la créativité**…
La collaboration peut prendre diverses formes :

- soutien et/ou conseils interindividuels ;
- échanges de pratiques, d'informations, de compétences (individuels ou collectifs) ;
- mutualisation d'informations, de documentation, de démarches, d'outils ;
- mise en réseau et démarches communes de mise en valeur des compétences ;
- association, ponctuelle ou pérenne, de plusieurs coworkers pour monter ou développer un projet ou répondre à des appels d'offres ;
- soutien collectif (apport financier, apport de compétences, apport en nature ou en industrie) au projet d'un coworker, notamment par le biais d'un fonds de création solidaire ;
- mise en œuvre de projets par tout ou partie de la communauté des coworkers ;
- etc.

Aussi le coworking est-il le fruit de la **contribution active de chacun**, dans la mesure de ses possibilités et de ses disponibilités, pour créer l'environnement inspirant et convivial qui nous permet de développer ces conditions favorables.
Chacun peut participer, mais aussi proposer des initiatives dans le cadre de ce projet.

Aujourd'hui, comme il est inscrit dans les statuts, nous considérons que nous sommes encore dans une phase de préfiguration, car nous souhaitons inscrire le coworking dans le cadre plus large d'un **tiers-lieu**.
La notion de tiers-lieu correspond à l'idée d'un endroit (matériel ou immatériel) intermédiaire entre l'espace privé et l'espace de travail, où le brassage et le croisement de personnes, d'idées, de projets et de services permettent de développer à la fois les projets et la qualité des liens sociaux : « Un lieu improbable pour des rencontres improbables. »
Plus concrètement, nous pensons que ce lieu doit (à terme) :

- inclure l'espace de coworking ;
- être ouvert à tout public (par le biais d'un café culturel ou d'une offre de services ouverts à tous par exemple) ;
- inclure des projets culturels et artistiques (espaces de création ou de recherche pour des artistes, lieux d'exposition ou de présentation de travaux artistiques…) ;
- permettre à des associations ou porteurs de projets de développer des projets fondés sur l'économie collaborative, participative, circulaire ou solidaire (exemples non exhaustifs : fablabs, hackerspaces – pour construire ou réparer des objets - ; Amap ou Ruche qui dit oui – pour consommer des produits sains et de proximité - ; colunching, covoiturage, réseaux de troc ; médias citoyens ; événements, causeries, rencontres, échanges…).

Ce mode d'emploi tente de vous donner une vision d'ensemble du fonctionnement, des règles du jeu, des projets et des services développés à Epicentre Cowork. Nous espérons qu'il facilitera l'intégration et la participation de tous à ce projet riche, complexe et en constante mutation.

1. Les formules de coworking

> Permanent

Engagement de 3 mois minimum avec implication dans le fonctionnement du lieu
Tarif : 125 € par mois (quelle que soit la fréquence d'utilisation du lieu).

Services inclus :

- Accès illimité à l'espace de coworking (clef d'accès avec dépôt de caution de 30 € non encaissée)
- Accès à une table de travail ou un bureau en open space (bureau fixe dans la limite des disponibilités : *nous consulter*)
- Accès possible à un espace de rangement de documents
- Accès wifi
- Téléphone fixe gratuit vers les portables en France et vers les fixes sur un certain nombre de pays *(nous consulter)*
- Accès libre à l'espace cuisine et café/thé
- Accès libre aux salles de réunion dans la mesure de leurs disponibilités / pour réservations : voir conditions au chapitre « Salles de réunion »
- Possibilité de recevoir du courrier sur demande
- Possibilité de domiciliation de siège social (sur acceptation du syndic)
- Impressions de documents en petites quantités et participation aux frais de fournitures via une cagnotte pour un usage plus important.

Conditions :

- Adhésion obligatoire à l'association Epicentre Cowork (8 € en 2014)
- Engagement pour 3 mois minimum
  - à l'arrivée : paiement du mois en cours (au prorata de la date d'arrivée) et paiement d'un engagement de 250 € (l'équivalent du paiement de 2 mois de la formule choisie) qui est encaissé et sera restitué au départ ;
  - pendant la durée d'utilisation : paiement au mois d'avance (facturé le 1er jour de chaque mois) ;
  - départ ou passage à une autre formule : préavis de 3 mois, à la fin duquel l'engagement de 250 € est restitué.
- Implication dans l'organisation et le fonctionnement du lieu :
  - participation aux permanences hebdomadaires en binôme, à tour de rôle, selon un planning établi en concertation avec les permanents (avec possibilité d'échanger des jours de permanences entre coworkers en fonction des disponibilités de chacun) ;
  - participation au ménage en binôme à tour de rôle, selon un planning établi en concertation avec les permanents et mi-temps ;
  - participation aux déjeuners organisationnels mensuels, dans la mesure du possible ;
  - participation souhaitable, selon les compétences et les affinités de chacun, aux projets collaboratifs développés au sein de l'espace de coworking (émissions de radio, organisation d'expositions, organisation de journées de réflexion et d'information, présentation des porteurs de projets, etc.).

> Mi-temps

Engagement de 3 mois minimum avec implication dans le fonctionnement du lieu
Tarif : 85 € par mois pour 20 demi-journées.

Services inclus :

- Accès limité à l'espace de coworking aux horaires d'ouverture (de 9 heures à 18 heures, du lundi au vendredi)
- Accès à une table de travail en open space
- Accès possible à un espace de rangement de documents
- Accès wifi
- Téléphone fixe gratuit vers les portables en France et vers les fixes sur un certain nombre de pays *(nous consulter)*
- Accès libre à l'espace cuisine et café/thé
- Accès libre aux salles de réunion dans la mesure de leurs disponibilités / pour réservations : voir conditions au chapitre « Salles de réunion »
- Possibilité de recevoir du courrier sur demande
- Possibilité de domiciliation de siège social (sur acceptation du syndic)
- Impressions de documents en petites quantités et participation aux frais de fournitures via une cagnotte pour un usage plus important.

Conditions :

- 20 demi-journées valables pour une matinée ou un après-midi en utilisation libre, non reportables sur les mois suivants
- Adhésion obligatoire à l'association Epicentre Cowork (8 € en 2014)
- Engagement pour 3 mois minimum
  - à l'arrivée : paiement du mois en cours (au prorata de la date d'arrivée) et paiement d'un engagement de 170 € (l'équivalent du paiement de 2 mois de la formule choisie) qui est encaissé et sera restitué au départ ;
  - pendant la durée d'utilisation : paiement au mois d'avance (facturé le 1er jour de chaque mois) ;
  - départ ou passage à une autre formule : préavis de 3 mois, à la fin duquel l'engagement de 170 € est restitué.
- Implication dans l'organisation et le fonctionnement du lieu :
  - participation au ménage en binôme à tour de rôle, selon un planning établi en concertation avec les permanents et mi-temps ;
  - participation aux déjeuners organisationnels mensuels, dans la mesure du possible ;
  - participation souhaitable, selon les compétences et les affinités de chacun, aux projets collaboratifs développés au sein de l'espace de coworking (émissions de radio, organisation d'expositions, organisation de journées de réflexion et d'information, présentation des porteurs de projets, etc.).

Actuellement, le check-in des mi-temps se fait sur un carton de 20 cases à cocher et à dater par le coworker pour chaque demi-journée passée à Epicentre. Ce carton est affiché sur le tableau magnétique à l'entrée d'Epicentre et renouvelé chaque mois.

> Passager

Sans engagement de durée
Tarif : 6 € le ticket demi-journée
100 € le carnet de 20 tickets demi-journée.

Services inclus :

- Accès limité à l'espace de coworking aux horaires d'ouverture (de 9 heures à 18 heures du lundi au vendredi)
- Accès à une table de travail en open space
- Accès wifi
- Téléphone fixe gratuit vers les portables en France et vers les fixes sur un certain nombre de pays *(nous consulter)*
- Accès libre à l'espace cuisine et café/thé
- Accès libre aux salles de réunion dans la mesure de leurs disponibilités / pour réservation : voir conditions au chapitre « Salles de réunion »
- Impressions de documents en petites quantités et participation aux frais de fournitures via une cagnotte pour un usage plus important.

Conditions :

- Tickets demi-journée valables pour une matinée ou un après-midi, utilisation libre sans limite de durée de validité.
- Adhésion facultative à l'association Epicentre Cowork (8 € en 2014).
- Participation possible, selon les envies, les compétences et les affinités de chacun, aux projets collaboratifs développés au sein de l'espace de coworking (émissions de radio, organisation d'expositions, organisation de journées de réflexion et d'information, présentation des porteurs de projets, etc.).

Actuellement, le check-in des passagers au carnet se fait sur un carton de 20 cases à cocher et à dater par le coworker pour chaque demi-journée passée à Epicentre.

> Ces particuliers : les bureaux

Nous accueillons deux associations – le LIRA et le Damier* – qui disposent d'un bureau fermé.
Tarif pour chaque bureau : 300 € par mois.
Les services et conditions d'utilisation sont les mêmes que pour les permanents.

*__LIRA__ : association des libraires indépendants de la région Auvergne
Damier : grappe (ou cluster) d'entreprises dédiées à la musique et à l'audiovisuel.

2. Salles de réunion

Epicentre Cowork dispose de **deux salles de réunion** :

- petite salle : capacité 8 personnes
- grande salle : capacité 19 personnes

Matériel à disposition : vidéoprojecteur, paperboard.

Ces salles sont réservées prioritairement à l'usage des coworkers, qui peuvent les utiliser librement dans la mesure où elles sont disponibles.

Pour en avoir un accès garanti sur une période de temps donnée, il est nécessaire de réserver, selon les conditions suivantes :

> Pour les coworkers :

- **permanents** : 2 demi-journées gratuites par mois ; au-delà réservation payante au tarif coworkers (petite salle : 5 €/heure - grande salle : 7,5 €/heure).
- **mi-temps :** 1 demi-journée gratuite par mois ; au-delà réservation payante au tarif coworkers (petite salle : 5 €/heure - grande salle : 7,5 €/heure).
- **coworkers détenteurs d'un carnet** de 20 demi-journées en cours de validité : réservation payante au tarif coworkers (petite salle : 5 €/heure ; grande salle : 7,5 €/heure).
- **coworkers au ticket** : se référer aux tarifs « autres structures ».

> Pour les partenaires d'Epicentre Cowork :

- Petite salle : 10 €/heure (dans les heures d'ouverture d'Epicentre Cowork)
- Grande salle : 15 €/heure (dans les heures d'ouverture d'Epicentre Cowork)
- Utilisation en soirée (après 18 heures) : nous consulter.

> Autres structures :

- Petite salle : 80 € la demi-journée (dans les heures et jours d'ouverture d'Epicentre Cowork)
- Grande salle : 250 € la demi-journée (dans les heures et jours d'ouverture d'Epicentre Cowork).

Autres dispositions à connaître :

> La procédure de réservation se fait exclusivement **sur le site Cobot**.

> Dans tous les cas de réservation payante, **le paiement reste dû en cas d'annulation dans les 48 heures** précédant le début de la réservation.

> Les salles de réunion sont accessibles sans frais, y compris sur réservation, pour toute réunion concernant Epicentre Cowork ou concernant des projets ouverts à l'ensemble des coworkers.

3. Vie quotidienne

> Ouverture et fermeture du lieu :
Les coworkers permanents, qui assurent à tour de rôle la permanence, ont notamment à leur charge de tenir le lieu ouvert dans les plages d'ouverture d'Epicentre Cowork : **de 9 heures à 18 heures du lundi au vendredi** (hors jours fériés).
Des périodes de fermetures exceptionnelles peuvent éventuellement être prévues en concertation collective (périodes creuses à Noël, en été ou ponts par exemple) ; ces fermetures sont annoncées sur Basecamp (plate-forme collaborative), sur le blog et sur Facebook *(voir chapitre suivant)*.

> Tableaux d'affichage :

- **planning :** un tableau noir à l'entrée de l'espace de coworking permet de visualiser le planning de la semaine (personnes de permanence et de ménage, réservations de salle, déjeuners communs, événements et autres rendez-vous) ;
- **trombinoscope :** un tableau magnétique, également à l'entrée, où les coworkers réguliers sont identifiés par une fiche avec nom et photo. Y sont associés leur carte de visite et, pour les mi-temps ou passagers au carnet, leur carton de check-in.

A venir :

- **Kiff Box et Galère Box :** voir chapitre « Projets / le nidificateur collaboratif »
- **Tableau de signalement des problèmes d'organisation :** voir chapitre « Projets / Déjeuners organisationnels ».

> Déjeuners organisationnels mensuels : le premier jour ouvrable de chaque mois, les coworkers réguliers disponibles (permanents, mi-temps, coworkers au carnet) se réunissent pour discuter des divers problèmes d'organisation nécessitant discussion, action, rappel ou amélioration. Les décisions y sont prises à la majorité des présents, quel que soit le nombre de présents ; c'est pourquoi il est important de se mobiliser pour y participer dans la mesure du possible.
A partir de septembre 2014, un tableau sera installé dans la cuisine pour noter (sur des post-it) les problèmes qui se posent, afin de pouvoir les régler pendant les déjeuners mensuels ou spontanément entre deux déjeuners.

> La cuisine et le matériel sont à la disposition des personnes qui souhaitent prendre leur repas sur place. La cuisine étant entretenue et gérée de façon collective, merci de laisser l'espace rangé, de ne pas laisser de vaisselle sale, de remplir, vider ou mettre en marche le lave-vaisselle lorsque c'est nécessaire.

> Café et thé sont à disposition de tous les coworkers réguliers ou occasionnels.
Ils sont fournis par les coworkers eux-mêmes (pensez à en apporter de temps en temps).

> Un système d'approvisionnement en bières avec paiement à la tirelire est en place (au tarif de 1 € la canette).
Les utilisateurs penseront à tour de rôle à réapprovisionner le stock à l'aide du contenu de la tirelire.
Rappel : l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

> Le ménage est fait chaque semaine (de préférence en fin de semaine) par équipes de 2 coworkers (permanents et mi-temps) désignés à tour de rôle.
Exceptionnellement, notamment après les événements réunissant beaucoup de monde, la communauté des coworkers est sollicitée pour un grand ménage collaboratif et convivial. Il est de bon ton d'y participer dans la mesure de ses disponibilités.

> Convivialité : nous nous efforçons d'entretenir un climat de convivialité entre coworkers, facteur favorable aux échanges les plus fructueux. N'hésitez pas à dire bonjour, à vous présenter à ceux que vous ne connaissez pas, à partager un café, à vous joindre à ceux qui déjeunent sur place, à participer à toutes sortes de rencontres improvisées ou organisées…
Attention toutefois à ne pas trop déranger ceux qui travaillent et à participer au calme général.

> Autres aspects à découvrir sur place ou à avoir en tête :

- **La bibliothèque partagée :** tous les coworkers peuvent la compléter en partageant les livres, revues, publications et autres documents dont ils pensent qu'ils pourraient intéresser tout ou partie de la communauté (à consulter sur place ou exceptionnellement à emprunter, à condition de les ramener !)
- **La vitrine :** quelques rayonnages où les coworkers peuvent exposer les produits qu'ils vendent
- **Le coin objets trouvés**
- **Les plantes :** à arroser quand on y pense !
- Epicentre est un **espace non fumeur** (mais la rue des Gras est un espace de rencontre et d'échange accueillant !)
- **Les chiens ne sont pas admis**.

4. Systèmes d'information et de communication

> Basecamp

Fonctionnalités :
Basecamp est une plateforme collaborative web d'informations et de discussions internes, qui permet notamment :

- l'identification des membres du groupe ;
- la communication entre les membres de la plateforme : elle permet d'échanger des messages avec un groupe de personnes défini et d'en conserver l'historique ;
- la visualisation des échéances de chaque projet (calendrier) ;
- l'identification des actions à mener ;
- le suivi des tâches à effectuer, leur échéance et la personne responsable de celle-ci (listes *to-do*) ;
- le partage de fichiers entre coworkers (elle prend en charge la plupart des formats populaires : Word, Excel, Photoshop, PDF, PNG, etc.).

Accès :
Basecamp est une plateforme interne réservée aux membres. Les coworkers et adhérents d'Epicentre Cowork peuvent y être intégrés et accéder aux différents groupes de discussion en fonction de leur place et de leur implication dans le projet, selon le schéma suivant :

Intitulé	Vocation	Personnes concernées
Echanges et projets collaboratifs	Espace pour le développement des projets et espaces collaboratifs (émission de radio, événements, expos, échanges et collaboration entre porteurs de projets, apéros…)	Tous coworkers, adhérents, sympathisants désirant participer (environ 50 personnes inscrites actuellement)
Epicentre au quotidien	Gestion de la vie quotidienne dans l'espace de coworking : organisation de l'espace, ménage, permanence, outils de communication, etc…	Coworkers permanents et mi-temps, ainsi que les coworkers au carnet qui souhaitent participer à la liste de discussion
Remue-méninges développement	Discussion de sujets qui nécessitent une concertation interne (finances, stages/emploi, partenariats, stratégie développement, représentation).	Membres du bureau d'Épicentre et coworkers permanents

Tout ajout d'un nouveau membre doit se faire avec l'autorisation d'une personne de permanence ou d'un membre du conseil d'administration.
Le nouveau membre reçoit un message d'invitation sur sa messagerie électronique. Une fois son inscription confirmée, il peut naviguer à loisir dans les différents projets auxquels il a été intégré, consulter l'historique des (nombreuses) discussions ainsi que le calendrier, participer aux discussions… L'environnement est en anglais mais l'usage de la plateforme est simple et intuitif.

Calendrier :
Le calendrier de Basecamp est l'agenda de référence d'Epicentre Cowork, où sont référencés diverses informations et événements concernant Epicentre Cowork :

- le planning des permanences et du ménage,
- les réunions internes,
- les événements organisés par/pour l'association ou en liens étroits avec celle-ci, qu'ils aient lieu dans les locaux ou non (voir ci-après : chapitre « Projets »)
- les réservations de salles (effectuées sur Cobot uniquement et automatiquement synchronisées sur ce calendrier central).

Il est possible de synchroniser cet agenda avec certains agendas électroniques personnels.

> Cobot

Système d'inscription, de réservation et de facturation par internet.

S'inscrit (éventuellement avec l'aide d'un permanent ou d'un administrateur) :

- tout coworker, quelle que soit la formule choisie
- toute personne ou structure réservant une salle de réunion.

La première inscription se fait par le site internet d'Epicentre Cowork http://epicentrecowork.org (rubrique « offre ») ; ensuite, vous y accèderez grâce au mot de passe que vous aurez créé.

Sont également inscrits sur Cobot, par les administrateurs :

- tout adhérent de l'association Epicentre Cowork
- toute personne ou structure pour laquelle Epicentre Cowork est amené à émettre une facture.

Factures et règlements :
Cobot est notamment le système qui génère toutes les factures émises par Epicentre Cowork.
Sauf factures émises manuellement par les administrateurs, toutes les factures sont émises et envoyées par courriel le 1er jour de chaque mois *(exemple : si vous achetez un carnet de tickets le 17 janvier, vous recevez la facture le 1er février)*. C'est pourquoi il est important de bien renseigner dans votre profil d'inscription l'entrée « e-mail de facturation ».
Les paiements se font par chèque ou par virement (nous demander un RIB). Nous réfléchissons à la possibilité de mettre en place un paiement par internet, mais ce n'est pas opérationnel pour l'instant.

Réservation des salles :
Toutes les réservations de salles doivent exclusivement se faire sur le calendrier Cobot.
Pour les réservations gratuites incluses dans le forfait (soit 2 par mois pour les permanents et 1 par mois pour les mi-temps) : utiliser la formule « réservation de salle incluse dans le forfait ».
Pour les autres salles, utiliser les formules qui correspondent à vos choix.

A terme, toute entrée ou sortie de l'espace de coworking sera signalée sur Cobot, à l'aide d'un ordinateur et d'une interface prévue à l'entrée d'Epicentre Cowork.

Administrateurs : Hans Lemuet et Emmanuel Sellier (pour l'aspect technique), Clémentine Auburtin et Marie-Pierre Demarty (pour l'aspect financier).
N'hésitez pas à nous consulter en cas de difficultés d'utilisation.

> Autres Systèmes d'informations

Le site internet
http://epicentrecowork.org
Principal administrateur : Hans Lemuet (Etamin Studio)
Il donne les principaux renseignements sur l'espace de coworking.
Il permet aux nouveaux/futurs coworkers d'entrer en contact avec nous et de s'inscrire sur Cobot.

Le blog
http://blog.epicentrecowork.org
Administrateur : Hans Lemuet, Jean-David Olekhnovitch
Principale animatrice : Marie-Pierre Demarty.
Il tient la chronique d'Epicentre Cowork, des événements initiés par l'association, de l'actualité des coworkers.
L'entrée « Système Co » du blog permet de relayer notre émission de radio mensuelle, donne accès à la réécoute et au podcast de chaque émission et liste les références citées dans l'émission (voir ci-dessous le chapitre « Projets / Système Co »).

La page Facebook
www.facebook.com/epicentrecoworking
Principal animatrice : Laëtitia.
Toutes les petites et grandes nouvelles : l'actualité, les fermetures exceptionnelles, les journées portes-ouvertes, les anniversaires improvisés, le roi ou la reine désignés par la galette, les ateliers de réflexion sur l'avenir et le développement... Suivez-nous !

L'adresse courriel
epicentrecowork@gmail.com
Pour nous joindre. Gestion collaborative par les permanents.

Les newsletters
Envoyées régulièrement en fonction des besoins. Pour être sûr de la recevoir, que vous soyez coworkers, adhérents, sympathisants ou curieux, envoyez-nous un petit courriel (à l'adresse ci-dessus).
Principaux animateurs : Laëtitia et Thibault.

Fichiers de contacts :
Gestion collaborative par une majorité de permanents, les consulter pour une éventuelle (mais prudente) utilisation.

L'émission de radio *Système Co'*
Diffusée sur Radio Campus - fréquence 93.3, le 3e mardi de chaque mois à 18 heures.
Pilotage : Laëtitia (voir chapitre « Projets »).

Relations presse
Laëtitia et Marie-Pierre.

5. Projets impulsés par Epicentre Cowork

La plupart de ces projets ont des pilotes ou animateurs principaux (bénévoles), mais **ils restent des projets collectifs** portés par la communauté des coworkers et adhérents et par leurs contributions. Au plus cette communauté y participera, au mieux ces projets pourront à leur tour, directement ou indirectement, servir les projets professionnels de chaque coworker et/ou adhérent.

> Le nidificateur collaboratif

Sous cette appellation, nous regroupons toutes les initiatives et projets qui visent à permettre le développement des projets et activités professionnelles des coworkers, en s'appuyant sur le réseau Epicentre, en favorisant l'entraide, l'échange de compétences, le partage des savoirs et savoir-faire, etc.
Pilotes : Emmanuelle Perrone et Emmanuel Sellier.

Tableau à double entrée « Kiff Box » et « Galère Box »

Il sera mis en place à partir de septembre 2014, pour rendre visible les « kiffs » (idées, outils, astuces ou connaissances pouvant être partagés pour faciliter le travail des coworkers) et les « galères » (difficultés rencontrées par les coworkers) et ainsi favoriser l'entraide.
Fonctionnement : un tableau sera installé dans Epicentre pour permettre aux coworkers d'afficher, quand ils le souhaitent, leurs kiffs ou leurs galères du moment. Les autres coworkers sont invités à réagir en ajoutant leurs post-it pour commenter, offrir de l'aide ou proposer un temps d'échange sur les sujets évoqués.
Pour partager un savoir-faire ou la résolution d'un problème avec tous les coworkers intéressés :

- la ou les personnes concernées pourront proposer **un temps d'atelier**, via les tableaux et/ou via basecamp, en fixant un rendez-vous grâce à un doodle par exemple

Pour aider individuellement un coworker en galère, deux types de solutions peuvent émerger :

- **un temps d'accompagnement** par un ou plusieurs coworkers ;
- **une séance de co-développement** (à partir de janvier-février 2015).

Banque de temps

Projet à venir.
Il s'agit de permettre aux coworkers qui donnent du temps à la communauté (que ce soit en participant à la gestion d'Epicentre et à l'organisation de ses projets) ou au service des coworkers (animation d'ateliers, accompagnements, formations…) d'être rétribués, soit en nature (en bénéficiant à leur tour d'accompagnement personnalisés ou d'autres services), soit financièrement.

Les déjeuners, réunions ou apéros de présentation des porteurs de projet

Principe : à intervalle régulier, rendez-vous à Epicentre Cowork pour tous les coworkers qui le souhaitent et toutes personnes que nous souhaitons inviter.
Durant ce rendez-vous et selon une formule variable, plusieurs personnes (ou toutes) sont invitées à présenter leur projet, leur parcours, leurs compétences, leurs envies, leurs besoins, leurs difficultés…
L'objectif de ces rendez-vous est de mieux se connaître, de mettre en valeur les complémentarités, de favoriser les collaborations et échanges de pratiques.

> Epicentre, qui es-tu ?

Un **trombinoscope** sous plusieurs formes :

- version interne détaillée pour mieux se connaître entre nous, sous la forme d'un tableau Excel où chaque coworker et chaque projet professionnel a une fiche propre ; chaque coworker est invité à remplir sa (ou ses) fiche(s) à son arrivée. Il aura alors accès au tableau où sont recensées les fiches de chacun de ses co-coworkers.
- version fiches cartonnées avec nom et photo, affichées sur un tableau magnétique à l'entrée d'Epicentre, auxquelles on peut associer une carte de visite, son carton de check-in, des messages, etc.
- version électronique mise en ligne de façon ouverte, pour faire connaître les compétences et complémentarités disponibles dans la communauté Epicentre.

> Les journées « Espaces de collaboration, Espaces d'innovation » (ECEI)

Ces journées sont organisées deux ou trois fois par an par Epicentre Cowork, en collaboration avec divers partenariats extérieurs, selon un format relativement souple :

- le matin : une causerie confrontant les approches de plusieurs acteurs de terrain, de chercheurs et de tous autres participants (sur entrée libre), selon un format qui permet une circulation de la parole la plus large possible.
- l'après-midi : des ateliers ou barcamps, regroupant les invités et le public.

Les premières journées réalisées :

- le 27 septembre 2013 sur le thème de *l'innovation sociale*
- le 21 février 2014 sur le thème des *tiers-lieux*
- le 10 avril 2014 sur le thème de *l'expérimentation artistique.*

A partir de juillet 2014, ce projet a pour pilotes : Clémentine, Thibault et Marie-Pierre.
Prochains ECEI :

- **13 novembre 2014 sur le thème *Entreprendre ensemble*** (titre provisoire) – le rapport entre l'entrepreneuriat et le collaboratif, le lien entre la ville et le travail ;
- **avril 2015** (thème à définir).

> Les Cobouffes du vendredi :
Chaque vendredi vers 12 h 30, chacun amène son casse-croûte et on mange ensemble. Les adhérents non-coworkers, les sympathisants et toute personne qu'on veut inviter peuvent participer. Pas d'ordre du jour, la parole est libre mais l'actualité d'Epicentre et celle des coworkers peuvent y être abordés.

> Les expositions

Chaque trimestre, nous invitons des artistes à s'emparer des murs d'Epicentre pour une exposition.
Leur organisation et leur gestion restent souples. Le projet est piloté par Cécile Quintin mais tout le monde peut suggérer des artistes. Les choix sont soumis à l'approbation des coworkers lors d'un déjeuner organisationnel.

Expositions réalisées :

- Eté 2013 : Isabelle de Chabannes et Léo Galamez
- Automne 2013 : Anne-Sophie Emard
- Hiver 2014 : Marjorie Herrero
- Printemps 2014 : Julia Chatelus

Prochaine exposition :

- Automne 2014 : Catherine Philippe

> Système Co'

Une émission de radio sur le thème des pratiques collaboratives est enregistrée (généralement en direct) et diffusée le 3e mardi de chaque mois à 18 heures à Radio Campus - fréquence 93.3.
Pilotage et animation principale : Laëtitia
Co-animation : Emmanuelle et les coworkers intéressés par le thème de l'émission
Technique : Jean-David (suppléant : Thibault)

Thèmes abordés de septembre 2013 à juin 2014 :

- La mobilité
- Le travail
- La terre
- Les repas
- L'habitat
- L'énergie
- La culture
- L'éducation
- Les fablabs

Thèmes suggérés pour 2015 (liste non définitive) :

- Les services
- Les chantiers d'insertion
- Le partage de données
- Le voyage
- L'environnement/les déchets
- La santé
- Le sexe et l'amour
- La vieillesse
- Le sport

Chaque émission donne lieu à un article sur le blog (rédigé par Marie-Pierre), notamment destiné à recenser les références évoquées en cours d'émission et à la réécoute en ligne.
Et pour podcaster les émissions :
http://blog.epicentrecowork.org/2014/01/systeme-co-sur-litunes-store

> Journées portes ouvertes

Elles nous permettent de faire connaître le lieu et d'attirer de nouveaux coworkers. Nous en avons proposé 2, en juillet 2013 et en mars 2014. Principe : invitation à venir tester le coworking gratuitement.
A partir de septembre 2014, il est décidé d'en proposer 3 par an.

> Les apéros inter-coworking

Nous nous sentons des affinités avec deux autres espaces de travail partagés du centre de Clermont-Ferrand : **Local 19** (rue Pascal) et **B.O Collectif** (rue Savaron). Une fois par trimestre et à tour de rôle, l'un des trois espaces invite les membres des deux autres à un apéro convivial et sans ordre du jour.
Nous envisageons par ailleurs de créer une base de données commune sur les compétences des coworkers de ces trois lieux.

> Les projets étudiants

Des partenariats avec l'Université nous permettent d'accueillir des étudiants porteurs de projet, des étudiants-stagiaires, des étudiants-chercheurs, dont certains prennent pour objet d'étude notre étonnant microcosme. Réservez-leur bon accueil et dans la mesure de votre disponibilité, prenez la peine de répondre à leurs questions. Leur regard et leur apport peuvent nous être précieux.

> Le fonds de création solidaire
Un dispositif – en cours d'élaboration – pour aider des projets des coworkers.

> Le PTCE / Pôle territorial de coopération économique
Un dispositif régional, piloté par la Chambre régionale d'économie sociale et solidaire (CRESS), pour développer conjointement des projets – dont Epicentre Cowork.
Pour plus d'information : consulter Emmanuelle ou Clémentine.

6. L'association Epicentre Cowork

Objet de l'association, tel qu'il est défini dans les statuts :
L'association Epicentre cowork est une association de préfiguration et d'animation d'un tiers-lieu dédié au travail collaboratif et au coworking.

Sont membres de l'association :

- tous les coworkers permanents ou mi-temps (adhésion obligatoire) ;
- les coworkers passagers (adhésion facultative) ;
- les sympathisants, personnes participant aux projets collaboratifs, personnes intéressées par le projet, personnes souhaitant nous soutenir.

Un conseil d'administration/bureau de 3 à 9 membres (actuellement 9 membres) est élu pour 3 ans et renouvelable par tiers.
Conseil d'administration actuel : Clémentine Auburtin, présidente ; Emmanuelle Perrone, première vice-présidente ; Emmanuel Sellier, vice-président adjoint ; Marie-Pierre Demarty, trésorière ; Jean-David Olekhnovitch, premier vice-trésorier ; Marion Bacconnet, vice-trésorière adjointe ; Laëtitia Chaucesse, secrétaire ; Thibault Racault, premier vice-secrétaire ; Christopher Schoch, vice-secrétaire adjoint.

L'assemblée générale est réunie une fois par an pour les questions statutaires (bilans moral, d'activité et financier, renouvellement du bureau...).

Les comptes de l'association sont tenus (bénévolement) par Clémentine Auburtin et Marie-Pierre Demarty.

7. Modes de décision

Chantier en cours...
Actuellement les règles sont assez floues et nous tentons de prendre les décisions le plus possible en adéquation avec le groupe des personnes concernées par chaque décision.
Quelques règles se précisent au fil du temps, dont certaines ont déjà été mentionnées dans les chapitres précédents :
- décisions relevant des déjeuners organisationnels ;
- décisions relevant du conseil d'administration / bureau ;
- décisions relevant des groupes travaillant sur des projets autour de leurs pilotes.

> Chantiers d'amélioration continue (CAC)
En transversalité et en filigrane de tout ce qui précède, trois sujets requièrent une attention et un requestionnement permanents, une agilité pour s'adapter au mieux à nos besoins et à leur évolution. Ils donnent lieu (ou vont donner lieu) à trois Chantiers d'amélioration continue :

- **Le développement** (pilote : Emmanuelle) – Penser sans cesse à l'avenir, à la stratégie, aux possibilités de développer l'activité au service de la communauté...
- **La gouvernance** (pilote : Clémentine) – Comment prendre des décisions démocratiques, transparentes, justes, admises par tous, dans une communauté mouvante et rarement mobilisable dans son ensemble ?
- **L'organisation** (pilote : Marie-Pierre) – Comment faire en sorte que tout le monde s'y retrouve et se plie à des règles de vie communes sans que ça alourdisse le fonctionnement ; ce guide en est l'aspect le plus tangible. Il reste évolutif et ouvert à vos contributions !

8. Le déménagement !

Actuellement, l'espace de coworking est sis 25, rue des Gras.

Un projet de déménagement est en cours pour répondre à différentes exigences ou évolutions :

- le nombre de coworkers étant en augmentation, nous commençons à nous sentir à l'étroit ;
- le lieu actuel et notre situation de locataire ne nous permettent pas d'améliorer la performance de nos outils techniques et numériques ;
- nous ressentons le besoin d'avoir une entrée directe sur la rue et d'un accueil plus propre et chaleureux que celui dont nous disposons actuellement sur les parties communes de l'immeuble ;
- notre projet de tiers-lieu doit commencer à prendre forme.

Le projet nous emmènera à quelques dizaines de mètres du lieu actuel, **rue Saint-Dominique**, dans un local sur trois étages en cours d'acquisition par une SCI proche d'Epicentre.
Echéance estimée du déménagement : **janvier ou février 2015**.

L'espace de coworking y sera associé à d'autres espaces dédiés à des activités complémentaires dans une philosophie proche de la nôtre, parmi lesquelles nous compterons probablement :

- un café/restaurant ayant vocation d'accueillir des animations, expositions et activités collaboratives ;
- un fablab (laboratoire de fabrication collaboratif) ;
- une salle de réunions et de formations ;
- éventuellement autres activités (décisions en cours).

Ce déménagement est un projet à part entière qui **nécessite la mobilisation de nos énergies et compétences** pour développer ses différents aspects :

- **aménagement du lieu et travaux de rénovation**, à penser collectivement ;
- **montage juridique** permettant aux différentes activités de s'associer ;
- **financement** du projet et de son développement, y compris par la création probable d'un emploi ;
- **évolution du coworking** dans ses règles de fonctionnement, pour l'adapter encore mieux à nos besoins et envies
- **communication** à déployer pour réussir cette transplantation et le développement suffisant des activités, afin de parvenir à l'équilibre financier et d'assurer la pérennité du projet...